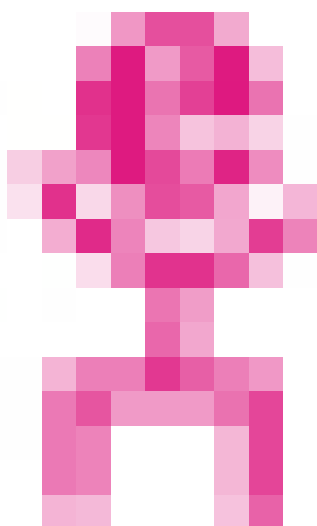


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6312>



Bac, des aménagements, enfin !

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mercredi 2 février 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le ministre de l'Éducation nationale a fait des annonces relatives à la session 2022 du baccalauréat, avec en particulier le report des épreuves de spécialité du bac 2022 de mars à mai. Ces annonces sont à mettre au crédit de la mobilisation des personnels, avec le SNES-FSU, qui ont largement agi et témoigné (grève du 13 janvier, actions le 20 janvier, pétition, témoignages, prises de position médiatiques) ces dernières semaines de l'impossibilité de préparer sereinement ces épreuves dans le contexte sanitaire actuel.

Aujourd'hui, Jean-Michel Blanquer a annoncé :

- le report des épreuves de spécialités au 11,12 et 13 mai sur la base des programmes de mars. Les corrections se feront jusqu'au 7 juin
- les ECE se dérouleront dans la semaine qui suit
- les épreuves pratiques des enseignements de spécialité concernés se tiendront du 16 au 25 mai
- l'attestation de langues vivantes est suspendue cette année
- le nombre de textes pour l'oral de français est diminué : 16 en voie générale et 9 en voie technologique.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Communiqué du SNES National

Un changement de méthode et de ton

Depuis le 13 janvier, après une grève inédite et très suivie, sous la pression, la méthode Blanquer a évolué. Pour cette séquence bac, les organisations syndicales ont été consultées en amont, le ministre a réuni les organisations syndicales, nous a fait les annonces puis les personnels ont reçu, par voie électronique, le détail des annonces avant qu'elles soient communiquées aux médias,. C'était une exigence du SNES-FSU pour revenir à un fonctionnement normal du dialogue social.

Moyens, programmes, des enjeux pédagogiques incontournables

L'horizon s'éclaircit en partie sur le bac, mais bien d'autres questions restent en suspens pour la fin de l'année (quels aménagements pour le DNB ?) et la prochaine rentrée alors même que 440 emplois sont encore supprimés pour la prochaine rentrée en collège comme en lycée, rendant impossible le travail en petits groupes avec les élèves en difficulté. Après 3 ans de scolarité sous Covid, il est aussi impératif d'aménager les programmes. Le SNES-FSU a porté cette demande auprès du premier ministre le 13 janvier et auprès du ministre à plusieurs reprises. Il y a urgence à prendre la mesure des conséquences pédagogiques de la crise sanitaire.